MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS

Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG nº 2010-104 du 4 mai 2010 portant nomination au groupe de travail « Risques et précautions d'emploi liés à l'utilisation des gaz à usage médical » de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR: SASM1030334S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5121-60 et suivants et D. 5321-7 et suivants;

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article L. 162-12-15;

Vu la décision DG nº 2010-103 du 4 mai 2010 portant création du groupe de travail « Risques et précautions d'emploi liés à l'utilisation des gaz à usage médical » à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide:

Article 1er

Sont nommés membres du groupe de travail « Risques et précautions d'emploi liés à l'utilisation des gaz à usage médical »:

- M. ANCELLIN (Joël).
- M. CAIRE-MAURISIER (François).
- M. CAZALAA (Jean-Bernard).
- M. DAUPHIN (Alain).
- M. DELGUTTE (Alain).
- M. DOUSSINEAU (Bruno).
- Mme EMERY (Catherine).
- M. FORET (Didier).
- M. GIRAUD (Christophe).
- M. GOHIER (Fabien).
- M. HOUSSET (Bruno). M. JANNIERE (Daniel).
- Mme SAUX (Marie-Claude).

Article 2

Mme SAUX (Marie-Claude) est nommée présidente du groupe de travail.

Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 4 mai 2010.

Le directeur général, J. Marimbert